

0781205L
ACADEMIE DE VERSAILLES
COLLEGE CLAUDE DEBUSSY
31 RUE ALEXANDRE DUMAS
78100 ST GERMAIN EN LAYE
Tel : 0139210039

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Création d'une Commission Permanente

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 20

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 18/11/2021

Réuni le : 25/11/2021

Sous la présidence de : Marianne Goldenberg

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
- Décret n°2020-1632 du 21-12-2020 simplification domaine éducation

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve la création d'une commission permanente au sein de l'établissement.

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

CREATION CP - Les membres du Conseil d'administration se prononcent favorablement sur la création d'une commission permanente au sein du collège Claude Debussy. Ils décident de lui déléguer une des compétences mentionnées dans le point 6 de l'article R.421-20 du code de l'éducation. Elle pourra ainsi donner son accord sur la programmation et les modalités financières des sorties scolaires organisées au collège Claude Debussy.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0